



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois de financement de la sécurité sociale

Question écrite n° 10449

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les recommandations de la Cour des comptes formulées dans son rapport établi en septembre 2010, sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. Aussi, il la prie de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle compte donner à la recommandation de la Cour des comptes portant sur les aspects internationaux de la sécurité sociale, en l'espèce clarifier le statut et les missions de la caisse des Français de l'étranger et rendre son activité conforme au droit interne et aux principes communautaires.

Texte de la réponse

Dans son rapport annuel de septembre 2010 sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale, la Cour des comptes émet deux recommandations spécifiques à l'égard de la Caisse des français de l'étranger (CFE). La première (recommandation n° 76) portait sur la clarification du statut et des missions de la CFE et la conformité de son activité au regard du droit interne et des principes communautaires, la seconde (recommandation n° 77) concernait le renchérissement des adhésions tardives. Le Conseil d'administration de la CFE et le Gouvernement, soucieux notamment de poursuivre les réflexions formulées par la Cour des comptes, mènent conjointement depuis début 2013 des travaux visant à aboutir à la signature d'une Convention de partenariat. Cette dernière contiendra quatre principaux axes stratégiques parmi lesquels seront développés les points suivants : - une expertise sur le statut juridique de la CFE, au regard de son champ d'intervention géographique, de ses missions et de son mode de fonctionnement ; - une expertise sur le mécanisme des adhésions tardives dans le cadre des réflexions sur la gestion du risque financier. Cette démarche conjointe et ces items s'inscrivent donc pleinement dans la continuité des recommandations formulées par la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10449

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2012](#), page 6545

Réponse publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7437